

Paris "préoccupé" par la condamnation d'un Français à 25 ans de prison au Burundi

@rib News, 26/07/2011 â€“ Source Reuters Le Français Patrice Faye a été condamné lundi à 25 ans de prison pour viol par la justice du Burundi, où il vit depuis plus de trente ans, a annoncé mardi son avocat. Détenu depuis avril à Bujumbura, il était accusé d'avoir violé cinq jeunes filles inscrites à l'école qu'il a fondée pour venir en aide aux victimes de la guerre, aux orphelins du sida et aux enfants pauvres. Patrice Faye, aventurier et documentariste âgé de 58 ans, nie les charges retenues contre lui.

Son avocat a annoncé qu'il ferait appel. "J'ai été choqué par le verdict du tribunal parce qu'il se fonde sur de fausses accusations", a-t-il dit. La Cour de Bujumbura a également condamné Patrice Faye à verser 14.000 euros de dommages aux victimes. A Paris, Bernard Valero, porte-parole du ministre des Affaires étrangères, a déclaré que la France était préoccupée "par les conditions dans lesquelles la procédure qui a mené à cette décision s'est déroulée." "Le ministre des Affaires étrangères demeure mobilisé pour soutenir M. Faye, pour lui apporter tout l'appui au titre de la protection consulaire et veiller à la préservation de ses droits, notamment son droit de bénéficier d'une défense équitable", a-t-il dit. Selon une source française, Patrice Faye est détenu depuis son arrestation le 3 avril, alors que la durée légale de la détention est de 15 jours. L'audience de lundi s'est déroulée sans traduction, dans une langue que le documentariste ne parle pas, ajoute-t-on. Selon cette même source, l'une des plaignantes s'était retractée avant le procès, expliquant avoir porté plainte après son renvoi d'une école de Patrice Faye. En outre, l'avocate des cinq jeunes filles est elle-même sous les verrous depuis le 15 juillet pour "complicité d'espionnage". La justice burundaise lui reproche d'avoir facilité la rencontre de ses clientes avec une équipe de télévision française.